



Calcul de jours de congés

Par **Naelina**, le **11/04/2013** à **22:31**

Bonjour,

Je suis dans une entreprise de travaux publics avec un horaire hebdomadaire de 5 jours par semaine. Un salarié (ouvrier ou etam) qui prend 8 jours de congés consécutifs (par exemple) est-il en congé du lundi au mercredi suivant inclus ou dois-je décompter le samedi qui est un jour de congé dans l'entreprise.

Merci!

Par **P.M.**, le **11/04/2013** à **23:02**

Bonjour,

Tout dépend si les congés payés sont gérés en jours ouvrés ou ouvrables et combien vous en acquérez par mois de travail...

D'autre part, quand vous dites que vous prenez 8 jours de congés payés, il faudrait que vous indiquiez de quel jour à quel jour vous serez absent pour que l'on vous dise combien doivent vous être décomptés...